



HAL
open science

Définir et étudier le français de la Légion étrangère : mode d'acquisition et double hybridation dans l'interlangue des légionnaires russes et polonais

Hélène Maniakis

► **To cite this version:**

Hélène Maniakis. Définir et étudier le français de la Légion étrangère : mode d'acquisition et double hybridation dans l'interlangue des légionnaires russes et polonais. Colloque international des Etudiants chercheurs en Didactique des langues et en Linguistique, Lidilem, Jun 2014, Grenoble, France. hal-01252048

HAL Id: hal-01252048

<https://hal.science/hal-01252048v1>

Submitted on 7 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEFINIR ET ETUDIER LE FRANÇAIS DE LA LEGION ETRANGERE : MODE D'ACQUISITION ET DOUBLE HYBRIDATION DANS L'INTERLANGUE DES LEGIONNAIRES RUSSES ET POLONAIS.

Hélène Maniakis
helenamaniakis@yahoo.fr
ICAR, Université Lumière Lyon 2
69676 BRON
France

Abstract : This study is based on a corpus of interviews and tests of Russian and Polish speakers serving in the French Foreign Legion and tends to show first the impact of mother language on written target language, and secondly the existence and persistence of a fossilized interlanguage, product of the specific Legion's linguistic hybridization.

Introduction

Créée par une ordonnance de Louis-Philippe en 1831, la Légion étrangère est une particularité de l'armée de terre. Actuellement, elle regroupe en son sein plus de 140 nationalités. Pour la plupart de ces militaires servant à titre étranger, la finalité de l'engagement est l'acquisition de la nationalité française et l'insertion dans la vie civile. Cette insertion dépend en grande partie de leur aisance en français. Or, lorsqu'une jeune recrue se présente au point de recrutement d'Aubagne, elle pense à l'argent possiblement à venir, à un nouveau départ dans la vie, à l'entraînement physique exténuant, bref à toute la mythologie fondée ou infondée que chaque non-légionnaire attribue à l'institution, mais bien peu à l'apprentissage du français. La plupart ne s'y sont pas préparés. Il incombe donc à la Légion la tâche d'enseigner le français à toutes les recrues, et ce le plus rapidement possible. Il en va de la cohésion du groupe et de l'efficacité des ordres reçus. Le français n'a pas seulement vocation à devenir langue véhiculaire. C'est la langue de cohésion, qui, associée aux chants et aux traditions est supposée abattre les frontières, gommer les religions et faire cohabiter dans une petite chambrée six hommes adultes d'origines différentes. Le travail en cours présenté ici se concentre sur les acquisitions en français des légionnaires russes et polonais. Le recueil de données, étant donné le terrain, est très étalé dans le temps : trouver des locuteurs qui soient d'accord pour l'enquête est difficile. Après deux années de demandes infructueuses, nous avons eu droit à une journée d'observation au centre d'instruction de Castelnaudary. Il y sera fait référence dans le corps de l'article. Pour aborder le français parlé à la Légion, il convient d'aborder en premier lieu le mode d'apprentissage de la langue dans ce contexte si particulier. C'est ce que nous verrons dans une première partie. La deuxième partie sera consacrée à une tentative de définition de l'hybride linguistique qu'est le français parlé à la Légion. Enfin, nous présenterons quelques corpus, afin de mettre en évidence la double hybridation : l'impact des langues maternelles en premier lieu, et en second lieu l'existence et la persistance de tournures stéréotypées, preuves de la seconde hybridation et d'un véritable *légiolecte*.

1. Le contexte d'acquisition à la Légion étrangère

1.1. *Le contexte plurilingue*

Nous l'avons dit en introduction, environ 140 nationalités cohabitent à la Légion étrangère. Certains groupes de langues sont cependant surreprésentés. En effet, depuis toujours, la Légion est le reflet des conflits et des crises politiques ou économiques : après la seconde guerre mondiale, les Allemands affluèrent, et, depuis le début des années quatre-vingt-dix, ce sont les slaves qui sont le plus représentés : Russes, Polonais, Ukrainiens, Biélorusses, Tchèques, Serbes, Bulgares.... Malgré l'amélioration du niveau de vie dans beaucoup de ces pays, le nombre d'arrivées en provenance de l'Est se montre stable, et, d'après le Commandement de la Légion étrangère, les légionnaires locuteurs de langues slaves représentent environ 60 à 65 % des effectifs. Si le plurilinguisme est une caractéristique intrinsèque de la communication à la Légion, la communication exolingue en est une autre.

1.2. *La communication exolingue*

Lorsqu'un allophone communique avec un Français, la communication est exolingue. Mais à la Légion la communication est exolingue à plusieurs niveaux. La communication avec les gradés et les recrues francophones est une communication exolingue, si l'on retient la définition d'interaction exolingue comme une asymétrie entre les répertoires et/ou les compétences des participants (Porquier, 2003). L'interaction exolingue peut donc aussi bien caractériser une communication entre deux locuteurs n'ayant pas le même niveau de compétence dans une langue, mais également entre deux locuteurs ayant un niveau d'expertise différent dans un domaine donné. Le légionnaire venant d'un métier civil ou n'ayant jamais servi sous les drapeaux dans son pays cumule donc les deux caractéristiques. La communication est de surcroît asymétrique entre gradés et jeunes recrues. Or, si l'acquisition du français est primordiale pour le commandement au niveau de la compréhension des ordres, elle est tout aussi importante pour le légionnaire : il en va de son avancement, de sa réussite de certains stages, et surtout de sa naturalisation.

1.3. *La méthode Képi blanc : « Si ça rentre pas par les oreilles, ça rentrera par les bras ».*

C'est lors de l'instruction du jeune légionnaire au régiment de Castelnaudary que se joue le plus important de l'apprentissage du français pour les recrues. Le régiment sert de base, mais l'instruction a lieu dans un lieu-dit « la ferme », mot qui résonne bien particulièrement pour les jeunes engagés volontaires, et qui ne leur laisse pas les meilleurs souvenirs. Les recrues sont coupées du monde pendant quatre mois d'instruction, au terme de laquelle les légionnaires sont supposés avoir acquis cinq cent mots. Il s'agit d'une acquisition guidée dans laquelle, en théorie, les légionnaires sont en trinômes : deux alloglottes pour un francophone, ce dernier étant chargé de leur enseigner tout ce qui est nécessaire pour comprendre les ordres. Dans la pratique, il y a bien souvent trop peu de francophones, et les récits des légionnaires que j'ai pu interviewer font plutôt état d'un francophone pour quatre à six alloglottes. Les francophones s'improvisent donc enseignants de français. Si le légionnaire francophone est doué pour enseigner, il se voit parfois confier jusqu'à sept légionnaires. Sur la totalité de la durée de l'instruction, le commandement estime le volume horaire des cours de français en classe, dispensés cette fois par un gradé, à 78 heures. C'est à Castelnaudary que l'input linguistique est le plus intense et l'injonction de parler français la plus forte : on apprend le français dans la salle de cours, mais aussi à tout instant de la journée.

Cette méthode d'acquisition est cependant loin d'être celle dispensée dans les centres spécialisés dans l'acquisition du français aux étrangers, comme l'attestent les témoignages que nous avons pu recueillir. Bien que souvent réduites au simple récit amusé ou agacé des punitions physiques, les interviews ont parfois montré une analyse psychologique de l'échec de l'apprentissage, comme l'interview d'A., Français engagé volontaire après quelques années sur les bancs de l'Université.

« Bon, quand tu rentres encore plus crevé, comment tu peux t'attendre... du genre fais vingt pompes si t'as pas réussi à conjuguer le verbe être (...) On peut pas dire que quelqu'un de fatigué, d'épuisé, qui vient de pomper il apprendra mieux le verbe être. Bah il est un peu humilié, parce qu'il a pompé devant tout le monde, mais au contraire, ça le rend aigri par rapport au cours, ça va pas l'inciter à s'impliquer davantage ».

Les autres contacts principaux du légionnaire avec la langue française lors de l'input initial sont le carnet de chant et le code du légionnaire. Là encore, l'apprentissage se fait dans l'urgence sans compréhension fine des textes, et le plus souvent avec une transcription phonétique des sons du français avec l'alphabet de la langue maternelle. Il faut connaître ce qui est demandé pour ne pas « ramasser ». Depuis fin 2013, un changement notable a eu lieu : le code d'honneur du légionnaire est traduit dans les langues maternelles des recrues. Il ne s'agit pas ici de jeter la pierre aux gradés, dont la tâche est un défi. En effet, ils n'ont ni les outils ni la formation suffisante que requiert l'enseignement du français à des étrangers, et les lieux ne sont pas faits pour apprendre la langue. Mais il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé des « bonnes vieilles méthodes » avec punitions physiques à la clé. Un lieutenant, chargé des cours et assez décontenancé, nous a confié : « Si on m'avait dit au collège ou au lycée que moi, dyslexique et ancien bègue, je donnerais des cours de français à des étrangers... ». C'est dans ce contexte plurilingue, exolingue, et aux méthodes particulières qu'émerge le français de la Légion.

2. Pidgin, lecte d'apprenant, interlangue fossilisée ? Définir le français parlé à la Légion

« Alors c'est un mélange de slang français, de mots de d'autres langues, avec une grammaire simplifiée, avec un accent étrangère, et là ça donne euh... quelque chose énorme » (A., Russe, 15 ans de service).

2.1. La communication unilingue-exolingue

La communication exolingue évoquée plus haut n'est pas sans conséquence sur le type de langage appris à la Légion. En effet, si le français est la langue véhiculaire imposée, et si les répertoires linguistiques sont différents, alors il s'agit d'une communication unilingue-exolingue (Boyer, 1997), dans laquelle les locuteurs mettent en œuvre diverses stratégies pour réduire les divergences codiques, sans recourir à une tierce langue. Du côté du partenaire fort, le procédé principal va bien entendu être la simplification. C'est exactement ce à quoi nous avons assisté lors du cours de français dispensé aux légionnaires à deux semaines d'instruction. Consignes données par le lieutenant : « Question ? Pas question ? », « Toi compris ? », « Lui fait correction. Si camarade erreur, lui corriger ». C'est aussi en cela que la langue parlée à la Légion peut s'assimiler à un pidgin.

2.2. Points communs avec un pidgin ou un lecte d'apprenant

Beaucoup de caractéristiques de la langue de la Légion évoquent un pidgin : absence de marqueurs de temps, adverbess utilisés comme marqueurs temporels, perte générale de la flexion, répétition du verbe pour indiquer une action répétée (Schumann, 1974), évitement de la subordination, paraphrase, morphologie verbale réduite à l'infinitif (Klein, 1989). Selon Klein, lectes d'apprenants et pidgins ont deux caractéristiques communes. En premier lieu, la

distance entre les locuteurs : Klein entend bien sûr une distance sociale, puisque les pidgins apparaissent lors des échanges par exemple entre chefs coloniaux et indigènes. En second lieu, Klein remarque que ces deux systèmes linguistiques possèdent des traits des deux langues concernées, mais aussi des caractéristiques qui n'existent dans aucune des deux langues, ce qui se rapproche d'une interlangue. La situation linguistique à la Légion Étrangère est celle où l'interlangue est continuellement renouvelée par de nouveaux engagés volontaires qui relancent le système de simplification là où un locuteur essayait de progresser, et devient alors une « variété de discours reconnaissable » (Whinnom, 1971). Dans le manuel de 1916 à destination des officiers exerçant en Afrique, les auteurs ont dégagé, à partir du langage parlé par les tirailleurs sénégalais, des règles grammaticales fixes supposées faciliter l'intercompréhension entre gradés et soldats. Au chapitre concernant la grammaire verbale, certains aspects ne sont pas sans rappeler le langage entendu à la Légion : « Les verbes s'emploient toujours à l'infinitif. Pour conjuguer le présent, on fera précéder simplement l'infinitif du pronom personnel : moi partir, toi partir ». Le but avoué de la méthode est de se faire comprendre en peu de temps et d'intensifier la marche de l'instruction. Il semble que certaines pratiques observées à Castelnaudary tendent vers la même finalité. Tout comme le langage développé par les tirailleurs au contact de leurs instructeurs européens, le langage de la Légion est identifiable par certaines règles fixes.

2.3. L'interlangue fossilisée

A., Russe, 15 ans de service

« Mais nous, vu que on apprenne comme ça, donc on continue à parler comme ça. Vu que la légion c'est mouvement permanent, y en a toujours des gens qui arrivent, on essaie de parler à ce niveau des plus jeunes, que tout le monde qui comprenne ».

C'est ici que la situation linguistique de la légion étrangère évoque l'interlangue¹ fossilisée (Selinker, 1972). Ce phénomène de fossilisation linguistique est l'ensemble des items, des règles et des sous-systèmes linguistiques que le locuteur d'une langue maternelle donnée va avoir tendance à conserver dans son interlangue, et ce quel que soit l'âge du début de l'apprentissage et les instructions reçues dans la langue cible. Selinker décrit des processus récurrents dans l'interlangue : transferts depuis la langue maternelle, surgénéralisation et d'autres stratégies de communication en langue cible dont il ne s'agit pas ici de dresser une liste exhaustive. La combinaison de ces processus produit ce que Selinker appellera des **compétences d'interlangue fossilisées**. Selinker remarque en outre que ces caractéristiques fossilisées n'apparaissent pas seulement chez des apprenants individuels produisant leur propre situation interlinguistique, mais aussi **dans des groupes entiers**, avec pour résultat l'émergence d'un nouveau dialecte (ce fut le cas pour l'Indian English), **où l'interlangue fossilisée devient la norme**. C'est également le cas de l'interlangue historique (Boyer, 2010), dans laquelle l'hybridation s'est fixée collectivement, donnant naissance à un nouveau lecte. Pourtant, au milieu de ces tournures stéréotypées émerge l'influence de la langue maternelle. C'est ce que nous allons aborder maintenant.

¹ Interlangue : notion introduite par Selinker en observant les énoncés d'apprenants étrangers : dans la mesure où ces énoncés ne sont pas comparables à ceux qui seraient produits par un locuteur natif exprimant la même chose, alors on peut supposer l'existence d'un système linguistique distinct que Selinker appellera interlangue.

3. La double hybridation linguistique

3.1. *Méthodologie de recueil des données*

Dans le passage d'une langue à l'autre, un locuteur est tiraillé entre deux langues en conflit et va se trouver dans un fonctionnement diglossique². Ce dernier va entraîner des marques transcodiques (Boyer, 1997), c'est-à-dire des indicateurs du passage d'un code linguistique à un autre, ou de la présence de deux ou plusieurs langues dans le répertoire des locuteurs. Nous chercherons ici les marques transcodiques du passage du russe ou du polonais vers le français dans les interviews et les comptes rendus écrits de quelques légionnaires. Notre recueil de données s'articule autour de plusieurs corpus. Nous en présenterons ici un seul, dans lequel nous ne sélectionnerons que les données pertinentes à l'étude, le format de l'article ne permettant pas de donner plus de détails. Les exemples sont donc choisis pour leur adéquation aux axes de recherche que sont les marques transcodiques et l'hybridation linguistique. Le corpus comprend donc :

- le récit à l'oral d'un film d'animation humoristique.
- le récit écrit sous forme de compte-rendu militaire de la vidéo racontée juste avant.

Le film présenté aux recrues dure 1mn52 et a pour titre « Blow me a kiss ». Il met en scène un jeune homme attendant le bus au milieu de nulle part (un désert ?). Un chien arrive, ainsi qu'une vieille femme, qui tente de se rapprocher du jeune homme afin de l'embrasser. S'ensuit une lutte avant que le jeune homme soit sauvé par l'arrivée du bus. Lorsque le bus démarre, il voit la vieille femme se rabattre sur le chien pour l'embrasser, et se transformer alors en une créature sublime. Les légionnaires doivent raconter ce petit film à l'oral avec la consigne suivante : « Raconte ce film à quelqu'un qui ne l'aurait pas vu », puis par écrit, sous la forme d'un compte-rendu qu'ils feraient à leurs supérieurs, avec la consigne : « Écris le compte-rendu à ton capitaine comme si c'était à toi que cette histoire était arrivée ». Les corpus oraux présentent ici un intérêt certain pour attester de la seconde hybridation linguistique, dans la mesure où le discours est moins surveillé que dans les comptes-rendus écrits.

3.2. *Les marques transcodiques*

3.2.1. *Les énoncés des légionnaires*

Nous commencerons ici par reproduire les énoncés des apprenants, dans lesquels les structures analysées figurent en gras. Nous procéderons ensuite à l'analyse des formes.

- I., 30 ans, Russe, 6 ans de service, compte-rendu écrit :

« J'ai honneur vous faire rendre compte, à 18 août 2013, j'étais **sur arrete** de bus numero 23. Je suis assi et pense de ma future. Et comme par assart est venu une femme **l'agé**. Elle voudra se presente, mais je ne pas envie de sa. Et, au bout moment, est arrivé le bus. J'ai pris le bus, j'ai fermé le port et laisse le femme avec **ma chien** sur place. Et dans quel que minut femme pris le chien **sur le main** et **fais le bisous**. (...) Je suis parti dans le bus et je suis parti au quartier. En rentrant, je **fais rendu compte a mon chef section**. »

- A., Russe, quatre ans de service, compte-rendu écrit :

« J'ai d'honneur de vous rendre compte que j'ai rencontre une famme **sur l'arrete bus**, que voulu **me bisou** porscue elle a voulee change sa vie. En effet, je ne se vai pas que après le bisou elle devient une belle et je la refuse. Puis j'ai pris une bus et j'ai vui que elle a **fait le bisou** avec **une chaine**. La madam tout suit se change et devenue une belle ».

Le même légionnaire, récit à l'oral :

² Diglossie : La notion de diglossie, introduite par Ferguson en 1959, est définie comme la coexistence de deux formes linguistiques dans une même communauté, une des langues étant considérée comme la variété haute et l'autre la variété basse

« C'est une histoire qui nous rencontre que c'est... pas, tout est pas bon qu'est ce qu'on voit. La femme elle voulait **baiser** un homme parce qu'alors **ça se voit qu'elle a connu** que dès qu'elle a fait le bisou **elle va se changer**. Donc elle va être une belle femme, ben voilà. L'homme bien sûr il a pas compris il a vu une vieille moche et donc il est parti ».

• A., Russe, 42 ans, 15 ans de service, compte-rendu écrit :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de faits suivants : 3 septembre 2013 à 12h30 j'ai été à l'arrêt de bus « 19 » à côté de petit village. (...) En revanche, **ma chien** à rester avec elle. En partant de cet endroit j'ai vu, que la vieille femme à embrassé **ma chien** et elle se transformé à une très joli fille. J'ai essaye de sortir de bus mais en vain ».

• Récit oral de R., 29 ans, Polonais, 3 ans de service.

« C'était histoire vraiment interessant. C'était pareil comme nous sommes maintenant. Malheureusement il y a pas de chien. Un mec **qui attend pour bus**. Il a tourné à gauche il a vu une femme qui était aussi tout seul, comme lui. Mais la femme qui voulait parler avec lui il voulait pas. En fait euh... A coté c'était **un chien**, après le bus qui s'arrive, il entré dans un bus, il parti, après Quand il rentre il a vu que elle a commencé à parler, parler, on peut dire avec **le chien**, après elle a se changer comme princesse. En fait il était regretter parce qu'il **avait rien à foutre** pour parler avec elle, pour rencontrer. Même elle voulait donner le bisou. C'était fini comme ça il est parti, elle est restée avec **le chien**. (...) Elle était **nulle à chier**. Elle avait pas **un chose** qui sont interesse pour lui.

Non, un chose, **le cheveu, son cheveu** qui était un peu tourné, comme toi ».

• S, 36 ans, Polonais, 14 ans de service, récit oral :

(...) La dame qui commence approcher trop vers lui **sur arrêt de bus** (...) Et après le garçon **il regarde par la fenêtre comme** la dame elle embrasse le chien. La dame elle se transforme contre une jeune fille.

• A, 30 ans, Polonais, 7 ans de service, compte-rendu écrit :

« **J'ai honneur** de vous rendre compte que le jour 12 novembre 2013, je te **sur une orette des bous**. Entrant de dormir j'ai été reveille par **un chaîne** et une vieille dame quel essei de **me ambras**. En effait comme **le bus il arrive sur le zone**. (...) Je remarque, après entre dans le bus que, le femme commanse ambrase **le cheine** ils se transforme en femme **magnifique** ».

3.2.2. *L'analyse des formes*

Marques lexicales : stratégies de communication dues à une lacune dans le lexique

fais le bisous / fait le bisou : visiblement, les recrues soit ne connaissent pas le verbe « embrasser », soit ne savent pas l'utiliser, et cherchent donc une autre façon de le dire. Parmi les interviewés, beaucoup utilisent régulièrement le verbe « faire » suivi d'un nom lorsqu'ils ne connaissent pas le verbe adéquat, ou ont tendance à le placer de façon presque systématique devant un autre verbe, par un processus de surgénéralisation (Selinker, 1972, Tarone, 1983), car ils ont remarqué les nombreuses occurrences des expressions françaises formées avec le verbe « faire ».

elle voulait baiser : le verbe « embrasser », peu souvent utilisé dans la vie régimentaire, pose décidément problème. Ici, le légionnaire cherchait peut-être à produire une occurrence soignée de la langue cible, sachant qu'une tournure avec le mot « bisou » n'était pas satisfaisante, et produit cette tournure d'hypercorrection ou de surélaboration.

donner le bisou : une variante de la forme « faire le bisou ». Les constructions avec le verbe « donner » n'étant pas aussi fréquentes que celles construites avec le verbe « faire », il convient mieux ici de désigner cette tournure comme périphrase que comme surgénéralisation.

me ambras : ici la tournure attendue de l'infinitif « elle essaie de m'embrasser » n'est pas connue, ni l'élision devant l'initiale vocalique, mais le verbe « embrasser » semble familier du légionnaire.

elle va se changer : au lieu de « elle va se transformer », le verbe « se transformer » n'étant visiblement pas connu de la recrue.

le cheveu, son cheveu : une interrogation quant à l'utilisation du singulier pour « les cheveux » : l'équivalent polonais est également pluriel, comme en français : *włosy*. Si le locuteur voulait dire « la chevelure », alors l'utilisation du singulier à deux reprises est une marque transcodique lexicale.

Calques venant de la structure syntaxique de la langue maternelle

sur arrete de bus/ sur l'arrete de bus/ sur une arrete de bus/ sur arrêt de bus : seul le locuteur russe de quinze ans de service utilise la préposition « à » pour parler de l'arrêt de bus. Tous les autres utilisent « sur », preuve d'un calque syntaxique de la langue première. En russe, être à l'arrêt de bus (*быть на остановке*) utilise la préposition « на », traduite presque toujours en français par « sur ». Même phénomène en polonais : *na przystanku*. Ce calque dans l'interlangue des recrues semble tenace : seul la recrue russe de quinze ans de service écrit « à ». Les données actuelles ne sont pas assez quantitatives pour tirer des conclusions. Une précision s'impose toutefois : le locuteur russe qui utilise la préposition « à » a précisé lors de l'interview qu'il avait beaucoup travaillé seul en langue française. Il faudrait interroger d'autres locuteurs moins avancés que lui, mais avec autant d'années de service, pour observer les occurrences de cette préposition et déterminer si cette structure est fossilisée dans l'interlangue des locuteurs slaves ou non.

ça se voit qu'elle a connu : la recrue voulait dire « apparemment, elle savait », pour signifier que la vieille femme savait qu'elle se transformerait si elle embrassait quelqu'un. Il s'agit ici d'une traduction littérale de l'équivalent russe *видимо она знала* composé de la tournure impersonnelle *видимо* construite sur le verbe *видеть* : voir.

qui attend pour bus : il s'agit d'un calque syntaxique du polonais *czekać na autobus*, langue dans laquelle le verbe « attendre » est suivi de la préposition « na » dont l'une des nombreuses acceptions est « pour ». Ce verbe induit une construction indirecte, et le locuteur met ici un complément d'objet indirect en lieu et place du complément d'objet direct attendu.

il regarde par la fenêtre comme : Ici, le légionnaire veut dire : « il voit par la fenêtre que la dame embrasse le chien » et traduit littéralement du polonais : *patrzy przez okno, jak pani całuje psa*. En polonais, *jak* introduit une proposition que le français introduirait par « que », mais en dehors de cette utilisation, il est le plus souvent traduit par « comme » ou « comment » en français.

une femme l'âgé : ici le l'adjectif est traité comme un substantif et le locuteur place un déterminant devant, faisant preuve d'une surgénéralisation, où une règle de la langue cible connue est généralisée (Tarone, 1983).

Marques morphologiques notables touchant au genre

ma chien (x3)/ une chaine : l'intégralité des locuteurs russes utilise ici le féminin pour désigner le chien. En russe, les termes génériques pour désigner les animaux sont, à quelques exceptions près, tous féminins, contrairement au français. On retrouve ce calque de quatre ans à quinze ans de service ; il semble donc fossilisé dans l'interlangue des locuteurs russes. Les polonais interrogés, quant à eux, utilisent bel et bien le masculin, le mot « chien » étant dans leur langue masculin également.

un chose : « un » au lieu de « une » devant le nom « chose » : cette erreur de genre s'explique ici car l'équivalent polonais est lui aussi masculin : *rzecz*.

3.3. *La seconde hybridation*

vous faire rendu compte/ fais rendu compte/ j'ai d'honneur de vous rendre compte/ j'ai honneur de vous rendre compte : il n'y a ici aucun calque notoire de la langue première en français, mais une utilisation erronée de la structure attendue par le commandement pour les comptes rendus militaires devant commencer par « J'ai l'honneur de vous rendre compte que... ». La seule recrue écrivant correctement cette tournure est le légionnaire russe de quinze ans de service.

il avait rien à foutre pour parler avec elle/ elle était nulle à chier : Ces expressions fleuries sont des modèles préfabriqués (Tarone, 1983) utilisés par tous les légionnaires jusqu'à ce qu'ils en comprennent le degré de vulgarité, ce qui peut prendre un certain temps s'ils ne communiquent que rarement avec des civils. Dans l'interlangue de la jeune recrue, ce qui est bien est désigné par les expressions « nickel » ou « boule de feu » et tout ce qui n'est pas bien est « nul à chier ». Il n'y a pas de segmentation en mots dans ces expressions, et les légionnaires sont souvent mortifiés d'en apprendre la traduction littérale et de se rappeler des occasions où ils l'ont utilisée en ignorant le registre de langue. Reprenant la définition donnée par Hakuta en 1976, Tarone décrit le modèle préfabriqué comme un segment du discours régulièrement modélisé, précisant qu'il est utilisé sans connaissance de sa structure sous-jacente. Nous sommes bel et bien dans ce cas de figure ici.

magnifique : cet adjectif fait partie du premier bagage linguistique du légionnaire, avec « boule de feu » et « nul à chier ». « Magnifique » est employé pour parler des filles, de la cuisine, du temps qu'il fait, et apparaît très tôt dans les interviews des légionnaires.

il arrive sur le zone : ici, ce n'est pas l'erreur de genre sur le substantif « zone » qui nous paraît le plus intéressant, mais l'utilisation du terme « zone » dans ce contexte. Les récits des légionnaires font souvent état de situations dans le civil où ils emploient un terme inapproprié ou militaire, par ignorance des différents registres.

Conclusion

Le français appris à la Légion Étrangère est un registre à part. Par le contexte d'acquisition plurilingue et exolingue, la Légion transmet un input tout à fait particulier aux recrues : langue simplifiée, expressions stéréotypées, structures erronées rendues pérennes par le renouvellement permanent des recrues. L'accès difficile à la vie civile dans les premières années vient renforcer l'ancrage de cette langue. Concernant les dimensions psychologiques de l'apprentissage de la langue, les témoignages tendent à montrer une certaine résistance. Nous l'avons vu, les motivations à apprendre la langue peuvent être sérieusement émoussées par les punitions physiques et l'interdiction d'utiliser sa langue. Il faut apprendre vite, pour comprendre les ordres donnés, et ne pas « ramasser ». L'homme qui avait son identité est sommé de se couler dans le moule Légion, et tout y passe : habillement, habitudes, démarche, et sentiment permanent de subordination. Ne pas se pencher sur l'apprentissage du français ou déroger systématiquement à l'interdiction de la langue maternelle constituent alors des actes de rébellion, une tentative de conserver son identité et de sortir du rang.

Références

- BOYER, Henri (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris : L'Harmattan.
- BOYER, Henri (2010). *Hybrides linguistiques : Genèses, statuts, fonctionnements*. Paris : L'Harmattan.
- Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais* : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/1248/cb333970047> mis en ligne le 15/10/2007. Consulté en novembre 2014.

- HAKUTA, K. (1976). Becoming bilingual: A case study of a Japanese child learning English. *Language learning*, 26(2): 321-351.
- KLEIN, Wolfgang (1989) La variation linguistique, in *La sociolinguistique en pays de langue allemande*. Presses Universitaires de Lille, 101-124.
- PORQUIER, Rémy (2003). Deux repères de recherche sur l'interaction exolingue, *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 49 : 51-62.
- SELINKER, Larry (1974). Interlanguage, in *New Frontiers in Second Language Learning*. USA: Newbury House Publishers, 114-136.
- SCHUMANN, J. H. (1974). The implications of interlanguage, pidginization and creolization for the study of adult second language learning, *Tesol Quarterly*, 145-152
- TARONE, Elaine (1983). Some thoughts on the notion of communication strategy, in Claus Færch & Gabriele Kasper (Éd), *Strategies in Interlanguage Communication*, . London: Longman, 61-74.
- WHINNOM, Keith (1971). Linguistic hybridization and the "special case" of pidgins and creoles, in *Pidginization and creolization of languages*, Dell Hymes (Eds), Cambridge University Press, 91-115.